

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
2 décembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 24

2022D168

OBJET :

**18. REQUALIFICATION
URBAINE DE L'ANCIEN
SITE INDUSTRIEL
ENGRAIS NORD
FRANCE ROUTE
D'ESTAIRES. AVENANT
N°3 À LA CONCESSION
D'AMÉNAGEMENT DE
LA BATELLERIE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le 20-12-2022

ID : 059 245904004-20221208-20220158210



L'an deux mil-vingt-deux, le huit DÉCEMBRE à dix-h

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette – Monsieur TREDEZ Alain – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. LAPIERRE Julien, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. MORVAN Hervé
Mme QUIQUE Corinne, **procuration** à Mme BILLIAU Marie-Françoise
M. VERMEESCH Olivier, **procuration** à Mme BLANQUART Marine
M. DECREUS Christophe, **procuration** à Mme BOULENGER Delphine
Mme CAPPELLE Christiane, **procuration** à M. DELFLY Jean-Louis
Mme LORPHELIN Martine, **procuration** à Mme PETITPRET Sabine
Mme FLAMENT Laëtitia, **procuration** à M. TREDEZ Alain

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 29 février 2016, le conseil municipal a décidé de confier la réalisation de l'opération de la création du quartier de la Batellerie sur le territoire de la Commune de Merville à la Société NORDSEM.

Suite à différentes contraintes rendant impossible la réalisation de l'opération dans la durée initialement prévue, à savoir 4 ans, deux avenants ont prorogé la durée de réalisation de l'opération portant ainsi la durée de la concession à 8 ans avec une date de fin fixée au 10 mars 2024, par délibérations du 4 octobre 2019 et 21 septembre 2021.

À l'occasion de la présentation du Compte Rendu Annuel au Concédant (CRAC) 2021 qui a fait l'objet d'une délibération lors du conseil municipal du 16 juin 2022, il a été acté qu'il convenait, « pour l'équilibre du bilan », de mobiliser une participation ou subvention complémentaire aux travaux d'espaces publics estimée à 339 000 €, compte-tenu de l'évolution défavorable du marché immobilier.

C'est la raison pour laquelle, les membres de l'assemblée autorisent à l'unanimité des votes exprimés (24 pour, 5 abstentions : liste « Merville en Grand » sauf M. LORIDAN, liste « Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale ») la signature d'un avenant n° 3 à la concession d'aménagement relative à la création du quartier de la Batellerie et autorisent l'imputation de la dépense au budget communal.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER – PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.